

Accompagnement des publics vers le numérique Ville d'Igny (91)

LA STRUCTURE

La ville d'Igny a souhaité créer un nouvel espace de proximité, le « Pôle de services de proximité » afin de répondre aux besoins des habitant.e.s du territoire. Cette structure est un lieu ressource où sont mises en place de permanences, des actions diverses, des rencontres conviviales entre parents et intergénérationnelles, des entretiens individuels et un accès point numérique.

De nombreux acteurs du secteur social, de l'emploi, de la gestion budgétaire et de l'accès aux droits sont présents dans la structure tels que :

- Le Pôle Emploi, Essonne Mobilité, le Service Emploi de la communauté d'agglomération...
- Le Point Numérique Caisse d'Allocations Familiales
- Les travailleurs sociaux de la Maison Départementale des Solidarités
- L'Union Départementale d'Aide aux Familles
- Inter'val (éducation spécialisée)

LES MISSIONS

Les principales missions du/de la volontaire seront les suivantes :

- Participer à l'accueil du public ;
- Accompagner les usagers à découvrir et à utiliser les services numériques : création de mail, navigation internet, utilisation des services numériques en ligne (CAF, CNAV, pôle emploi...) ;
- Faciliter la constitution de dossiers administratifs ;
- Participer à la mise en place et à l'animation d'ateliers numériques en faveur de différents publics (seniors, grand public, public éloigné des dispositifs numériques) ;
- Participer au développement de partenariats ;
- Être force de proposition dans le cadre du service public rendu aux usagers ;
- Être en soutien de l'équipe de la direction des Solidarités sur des actions ponctuelles (actions collectives...)

Durée de la mission : 9 mois, 24 heures par semaine

Date de démarrage souhaitée : 28 octobre 2019

Adresse de la structure : 1, rue Jules Ferry - 91430 Igny

Nombre de postes : 1 volontaire

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui

Accessibilité aux mineurs dès 16 ans : Non

La candidature est à envoyer par mail à la Fédération des MJC en Ile-de-France :

volontariat@mjcidf.org

Le Service Civique, indemnisé 580 euros par mois, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation d'handicap. Sans condition de diplôme, seuls comptent les savoirs-être et la motivation, les volontaires s'investissent dans une mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une structure publique ou encore d'une collectivité.